

BESANÇON, LE 8 MARS 2023



COMMUNIQUÉ

Retour du loup : EELV Franche-Comté appelle à la cohabitation avec les activités agricoles et pastorales

Après avoir été exterminé sur nos territoires dans les années 1930, le loup revient naturellement et spontanément dans nos campagnes. Il est et demeure une **espèce protégée** en Europe et donc en France.

Nous comprenons parfaitement l'émotion des éleveurs dont les troupeaux ont subi les attaques du loup. Nous dénonçons toutefois l'attitude des pouvoirs publics lorsqu'ils privilégient l'abattage, ce qui, *in fine*, ne garantit en rien la sécurité des élevages. Et nous constatons que la communication politique actuelle, consistant à faire du loup le bouc émissaire idéal de toutes les difficultés du monde agricole, ne fait pas avancer la recherche de solutions.

Nous sommes convaincu-e-s qu'**il est possible de concilier l'activité agricole et la présence de la vie sauvage**, pour peu que soient mises en place des solutions pérennes avec les éleveurs, prenant en compte les contraintes et spécificités de leur activité en Franche-Comté, objectivement fort différentes de ce qu'elle sont dans les Alpes ou le Mercantour. La mise en place de **mesures de protection des troupeaux**, combinant la présence humaine, celle des chiens de protection et des clôtures adaptées, doit se poursuivre. Elles **ne doivent pas être à la charge des éleveurs** mais subventionnées et organisées par l'État et les collectivités locales comme le prévoit le Plan Loup.

Les grands prédateurs sont indispensables à l'équilibre des écosystèmes, d'autant plus dans un contexte d'effondrement de la biodiversité. Faut-il ici rappeler que les renards permettent d'éviter la pullulation d'espèces, comme le campagnol ? Et que les loups contribuent à la régulation naturelle de certains herbivores sauvages qui causent de graves dommages aux plantations et forêts.

C'est la raison pour laquelle **nous nous opposons à la décision du Préfet du Doubs autorisant les tirs létaux contre les loups.** Arrêtons d'opposer éradication et protection et avançons avec tous les acteurs pour concilier activités agricoles, pastorales, touristiques et protection de la vie sauvage.

EELV Franche-Comté participera et appelle à rejoindre la **marche citoyenne et pacifique du 11 mars 2023 à Besançon** (Doubs) qui se terminera par une entrevue, menée par une délégation, avec le Préfet du Doubs à qui seront exposées nos revendications.